

Guyancourt, France

Le projet Isère Amont, porté par Egis, primé au Grand Prix National de l'Ingénierie pour sa vision durable de l'aménagement fluvial

Ce 21 octobre, le projet d'aménagement intégré Isère Amont pour lequel Egis a été maître d'œuvre, a remporté le prix spécial "Adapter l'existant pour lutter contre les causes ou les effets du dérèglement climatique". Une reconnaissance majeure pour un projet qui réinvente la gestion du risque d'inondation.



Vue vers l'amont de l'Isère depuis une verticale des bureaux d'Egis (Seyssins) ou Artelia (Echirolles) avec l'emprise des CIC et de la zone inondable en Q200. Chartreuse à gauche, Belledonne à droite et le Mont-Blanc en fond. © SYMBHI

Isère Amont : changer de paradigme en redonnant sa place à la rivière

Le Grésivaudan, vallée historique de l'Isère en amont de Grenoble, a longtemps été façonné par l'agriculture et l'industrie. Marquée par des aménagements déstabilisant la dynamique fluviale, notamment après la crue de 1859, la vallée est aujourd'hui exposée à un risque de crue menaçant 300 000 habitants et pouvant engendrer des dégâts estimés à plus d'un milliard d'euros.

Initié par le Syndicat Mixte de Bassins Hydrauliques de l'Isère SYMBHI, avec l'aide de sa maîtrise d'ouvrage déléguée Elegia Territoires 38, le projet Isère Amont repense la gestion du risque d'inondation. Egis mandataire des maîtrises d'œuvre, Artelia en tant que concepteur amont et Hydrétudes, référent



environnement et écologie en tant que maître d'œuvre, ont adopté ensemble un changement de paradigme : redonner de l'espace à l'Isère et restaurer ses interactions avec les milieux naturels et urbains sur plus de 40 km.

Après les phases d'études initiales, le groupement piloté par Egis a réalisé l'ensemble de la maîtrise d'œuvre études et travaux sur trois contrats successifs et sur une durée de 15 années, de 2008 à 2023. Les contrats comprenaient les missions de la loi MOP, mais aussi des missions d'accompagnement (concertation, assistance au montage de certains dossiers administratifs).

Une nouvelle stratégie d'aménagement hydraulique

Plutôt que de contraindre la rivière, le projet libère son lit et met en place de manière maîtrisée :

- 16 champs d'inondation contrôlée (CIC) sur 3 600 ha permettant de stocker 35 millions de m³ d'eau
- 42 déversoirs et 4 clapets mobiles
- 17 km de digues de cantonnement, 21 km de digues renforcées
- Un protocole d'indemnisation agricole pour les zones inondées

Objectif : protéger 29 communes contre les crues, tout en favorisant une gestion plus naturelle de la rivière et de la zone inondable.

Le projet, d'une durée de 18 ans et d'un budget de 135 millions d'euros - 6% AERMC, 43% état, 51% Symbhi via le département de l'Isère et les intercommunalités (Métropole de Grenoble et communauté de communes du Grésivaudan) - a été testé lors de la crue de 2023.

Une reconquête écologique ambitieuse

Le projet s'inscrit par ailleurs dès le départ dans une logique GEMA :

- 14 km de digues effacées, 6 km de digues reculées et 300 ha de forêts alluviales reconnectées
- 4 annexes fluviales rouvertes, zones humides et gravières restaurées
- Continuité piscicole et corridors écologiques renforcés
- Aménagements paysagers : pistes douces, haltes vertes, signalétique

Ces actions permettent de restaurer une mosaïque d'habitats propices à la biodiversité, incluant des espèces bio-indicatrices telles que la petite massette, plante semi-aquatique, et le castor.

Pensé pour les habitants, le projet comprend aménagements paysagers, pistes cyclables et pédestres, haltes vertes et panneaux pédagogiques. Livré en 2023 après 18 ans de concertation, conception et travaux, Isère Amont illustre la capacité de l'ingénierie à combiner protection des personnes, résilience des territoires et restauration écologique.





Gravière Manon reconnectée à l'Isère par l'amont et l'aval (La Pierre) ©SYMBHI

Recul de digue, ouverture de l'existante et reconnexion d'un bras mort (Lumbin) ©SYMBHI

Inondation de la forêt alluviale (Champ près Froges, La Pierre) ©SYMBHI

Un projet aligné avec les engagements climatiques structurants d'Egis :

1. Réduction des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2033 : réduction de 55 % des émissions directes totales et des émissions liées aux déplacements; réduction de 61 % de l'intensité carbone des autres émissions significatives du Scope 3. D'ici 2050, réduction de 90 % de toutes les émissions.
2. Écoconception et économie circulaire : moins d'impact, plus de valeur durable par une réutilisation importante des matériaux extraits
3. Séquestration carbone : restauration d'écosystèmes naturels
4. Résilience des territoires : protection contre les aléas climatiques extrêmes
5. Transformation du portefeuille d'activités: augmenter significativement la part des projets contribuant à la transition écologique et énergétique d'ici 2030.

À propos d'Egis

IMAGINER. CONCEVOIR. CONCRÉTISER.
un futur durable

Egis est un acteur international majeur de l'architecture, du conseil, de l'ingénierie de la construction et des services d'exploitation et de mobilité. Nous concevons et exploitons des infrastructures et bâtiments intelligents qui répondent aux défis liés à l'urgence climatique et permettent un aménagement du territoire plus équilibré, durable et résilient.

Nos 22 000 employés opèrent dans plus de 100 pays, mettant à profit leur expertise pour développer et fournir des innovations et des solutions de pointe à nos clients. Par la diversité de nos domaines d'intervention, nous sommes un acteur clé de l'organisation collective de la société et du cadre de vie des citoyens dans le monde entier.

[Linkedin: Egis](#) | [Instagram: @egisgroup](#) | [X \(Twitter\): @egis](#) | [Facebook: @egisgroup](#)

Contacts presse

Isabelle Mayrand

Directrice de la Communication et des Affaires publiques

Tél. : 06 17 10 29 70

isabelle.mayrand@egis-group.com

Juliette Poisson

Chargée des relations presse

Tél. : 06 72 10 13 06

juliette.poisson@egis-group.com

www.egis-group.com

